Mars 2016 N°2

# Le Bulletin Municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Chers concitoyens,

La France a accueilli en décembre dernier, la 21ème conférence sur le climat : la COP 21. Son objectif est de parvenir à un accord universel visant à réduire le réchauffement climatique dévastateur pour notre planète. L'eau est la première concernée par les impacts du dérèglement du climat. La hausse de la température de l'eau pourrait avoir de graves conséquences en termes de perte de biodiversité, de dégradation du milieu naturel… La prévention des pollutions est un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement. La réduction des sources de contamination des eaux est donc une priorité pour tous et également pour notre village. Face à ces constats, l'équipe municipale travaille à la mise en place d'une Charte d'entretien des espaces publics qui permettra d'éviter l'usage de produits phytosanitaires.

Le printemps apporte également l'envie de jardiner, les jardins communaux près de la salle des fêtes seront ouverts dès la fin mars, ils seront équipés de cabanons, de composteurs et de récupérateurs d'eau, il reste quelques parcelles disponibles. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie et à venir profitez de la grainothèque pour partager vos graines, plants et conseils pour agrémenter vos jardins.

Le Maire, Damien Girard

## Conseil Municipal du 25 fév 2016 :

- Collège
- Jardins communaux
- Dépenses anticipées
- Comptes administratifs
- Don du sang
- Trottoirs
- Analyse de l'eau

INFORMATIONS MUNICIPALES

## Transferts de propriété des terrains des collèges

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux réunis que le marché de maîtrise d'œuvre relatif au projet de reconstruction du collège Pierre Souverville à PONTFAVERGER-MORONVILLIERS, vient d'être notifié par le Conseil Départemental.

Le permis de construire correspondant sera donc déposé courant 2016. Aussi, les démarches de transfert de propriété du terrain d'assiette de la future construction doivent être engagées.

Le Conseil Municipal décide la cession à titre gratuit en pleine propriété au Département de la Marne des parcelles situées lieudit « Barbilly », comme cela était prévu initialement, et il accepte la restitution par le Département des terrains composant le site actuel du collège Pierre Souverville à PONTFAVERGER, ainsi que les bâtiments s'y trouvant (3 appartements et un bâtiment administratif).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat du Département de la Marne

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres, 16 voix POUR.

## Vie Locale

- Les p'tites canailles
- Secours populaire
- Exposition de peinture
- Village propre
- Grainothèque
- Bibliothèque
- Chasse aux œufs
- Carnaval de l'école maternelle

## Présents au conseil municipal :

- AUFFRAY Nathalie
- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CERCEAU Sophie
- CLAUDE Ludovic
- COURTY Aline
- DELAVACQUERIE Nathalie
- DEFFERRARD Marcel
- FORTIER Éric
- GIRARD Damien
- GIRARD Denis
- GOUYON Nathalie
- LECLERC Manuel
- LUBIATO Mickaël
- CHABAUD Mélanie
- LETINOIS Fanny
- SEVERS Olivier
- SIMONNET Marina *(pouvoir transmis)*

*Absents excusés :*

## Mise en place des jardins communaux

Monsieur le Maire expose, que dans la cadre de la création des jardins communaux, il convient d'adopter un règlement intérieur afin de fixer les conditions d'utilisation de ces jardins.

Il présente les conclusions du groupe de travail et présente le projet de règlement intérieur.
Il précise notamment que le loyer annuel (de novembre à novembre) est fixé à 50 € et qu'une caution de 100 € sera encaissée à l'issue de l'inscription.
Il est précisé que pour cette année, compte-tenu de la mise en place des jardins communaux, la période d'utilisation ne sera que de mars à novembre 2016, le loyer appliqué pour cette période sera de 25 €.

**ADOPTÉ** à l'unanimité des membres présents, 16 voix POUR.

## Dépenses anticipées d'investissement

Le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de régler le plus rapidement possible, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2016, les dépenses suivantes :

- Facture JVS MAIRISTEM pour forfait annuel et maintenance des logiciels, d'un montant total de 5 922.00 €
- Facture Jean-Pierre PALADINI pour réalisation d'un grillage Avenue de la Gare, d'un montant total de 4 793.54 €
- Facture ORPHEE pour l'hébergement annuel du logiciel de bibliothèque, d'un montant total de 222.86 €
- Facture HAAS d'un montant total de 757.52 € pour la vérification et l'achat des extincteurs
- Facture de l'Association rémoise « les amis des bêtes » dans le cadre de la convention fourrière, pour un montant de 100.00 €

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif de l'année 2015 lors de son adoption.

Recette prévisible : Cpte 001 – Excédent d'investissement reporté : 10 368.15 €.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents, 16 voix POUR.

## Approbation des comptes administratifs 2015

Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents, 16 voix POUR.

**REPARTITION RECETTES 2015 : 1 135 158 €**

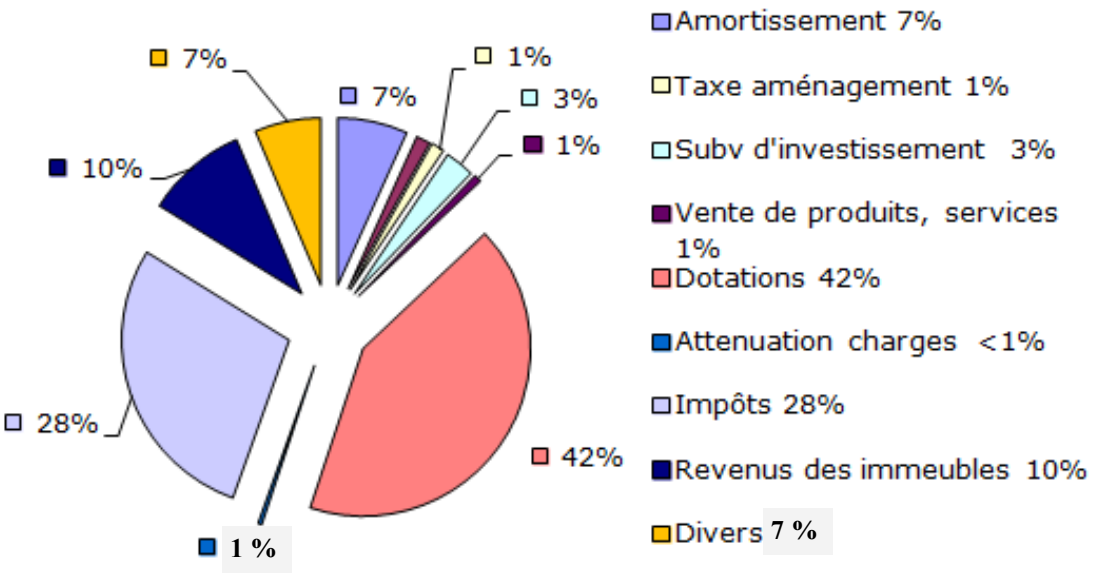

## REPARTITION DEPENSES 2015 : 1 050 576 €

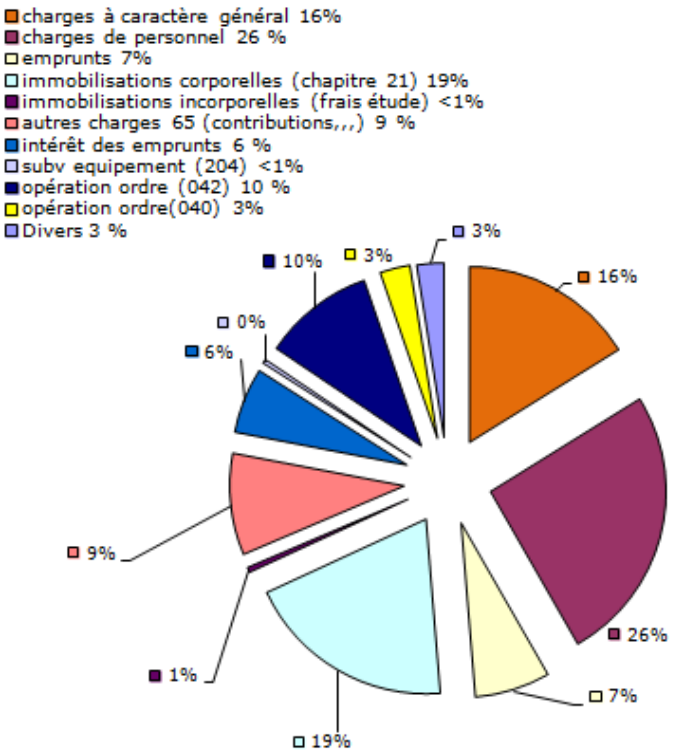


## DETAIL CHARGES DE PERSONNEL : 268 763€

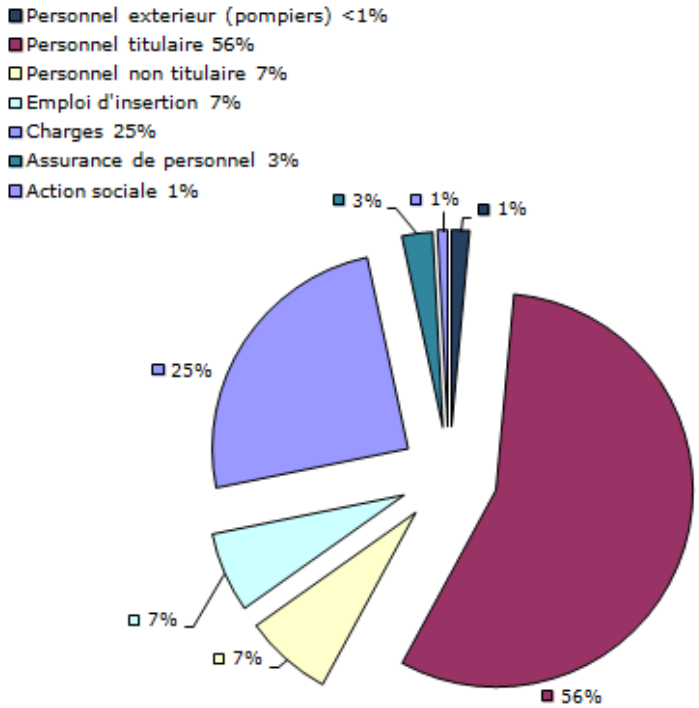


## DETAIL DES CHARGES A CARACTERE GENERAL : 169 600€

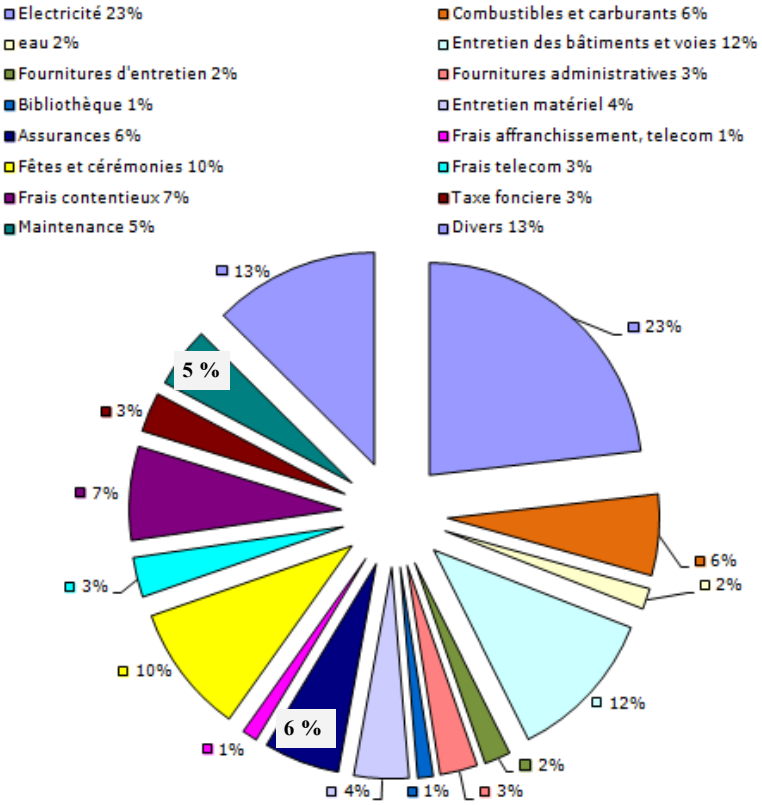


## DETAIL IMPOTS ET TAXES : 321 692€

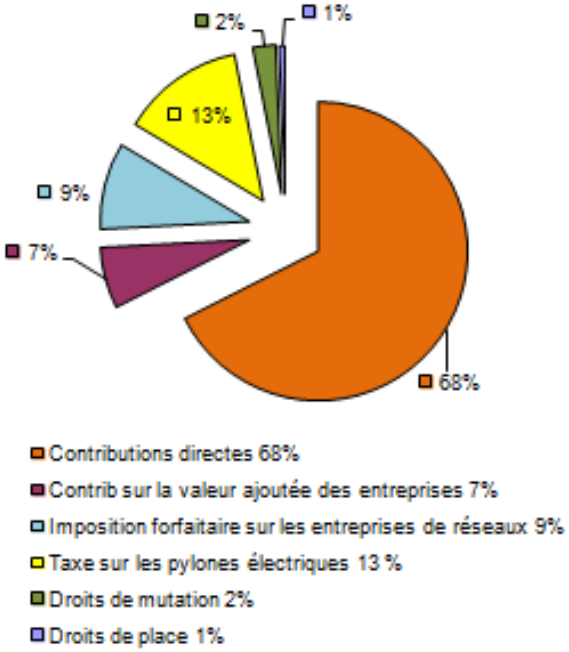


L'établissement français du sang vous remercie pour votre précieux concours lors de la collecte du 11 janvier 2016.
A cette occasion 35 volontaires ont été accueillis.

Qui n'a jamais pesté de devoir nettoyer ses chaussures avant de rentrer chez lui car il avait marché sur une crotte de chien ?
Qui n'a pas râlé d'être rentré dans sa voiture et d'avoir mis des restes de crottes de chien sur le tapis ? Vive les mauvaises odeurs persistantes.
**En tant que propriétaire de chien, merci de ramasser les déjections de votre animal de compagnie lorsqu'elles sont réalisées dans un endroit inadéquat.**

### Analyses d'Eau du 15 février 2016

L'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur. Cependant la concentration de Chlore résiduel est supérieure à la moyenne et va être prochainement corrigée. Les résultats d'analyses sont consultables en Mairie. L'eau est propre à la consommation.

VIE LOCALE

Vu le peu de parents intéressés par l'ouverture du centre en avril 2015, Le CLSH les P'tites canailles n'ouvrira pas ses portes aux vacances de Pâques 2016.
Nous vous donnons rendez-vous au mois de juillet.

**Exposition de peintures**
**Le groupe IMPRESSION**
vous invite à
son exposition annuelle.
Dimanche 20 mars
de 14h à 19h,
à la salle des fêtes de Pontfaverger-M.

# Grainothèque

## Semences à Partager

**Prenez, déposez, librement les graines qui vous plaisent**

Ne jetez pas vos graines et vos plantes, gardez-les pour la 2ème grainothèque.
La commission fleurissement environnement vous invite à échanger et partager vos plantes diverses dans la cour de la Mairie
le samedi 19 mars de 10h00 à 12h00.

**VACANCES DE PRINTEMPS : DU 4 AU 17 AVRIL 2016**
Votre bibliothèque Municipale ne ferme pas forcément pendant les vacances scolaires. Profitez de ce moment plus détendu pour nous rendre visite.
**DATES D'OUVERTURE VACANCES**
Semaine du 4 au 10 avril : jours et heures habituels
Semaine du 11 au 17 avril : mercredi 13 et samedi 16 avril

**Secours populaire**

Le Secours populaire français recherche des familles souhaitant accueillir un enfant pour les vacances.
En pratique les enfants sont âgés de 6 à 10 ans et les accueils sont en moyenne de 2 semaines en juillet ou en août.
Pour toute information :
03.26.79.12.00
contact@spf51.org

**Village propre**

Pour la 5ème année, vous êtes conviés à une matinée de
« nettoyage de printemps »
sur le territoire de notre de commune
le **samedi 9 avril** à partir de 8h30.
Rendez-vous place de la mairie, tous les participants seront conviés à un apéritif barbecue.

Le jeudi 3 mars, la bibliothèque a accueilli la classe Grande section de l'école maternelle de Pontfaverger-Moronvilliers.
Accompagnés de leur maîtresse, Aude Houdry, de leur ATSEM et de parents. Ils ont pu découvrir son fonctionnement, son rangement, et feuilleter quelques livres. Ils ont ensuite écouté l'histoire de la « Grenouille à grande bouche », qu'ils ont apprécié. En effet, les rires étaient nombreux et ils ont su reconnaître et nommer tous les animaux de cette jolie histoire.

**LECTURE PLAISIR**
Comme cette histoire de grenouille a plu énormément, nous proposons aux enfants de 3 à 7 ans (environ) de venir découvrir ce livre :
**LE MERCREDI 6 AVRIL 2016 à 17 HEURES**
Durée approximative : 1/2 heure
**Inscription obligatoire** à la bibliothèque au 03.26.48.75.39 ou sur bibliothequepontfaverger@orange.fr

Inscription préalable obligatoire en Mairie, par créneau de 30 minutes, au plus tard le 21 mars.

**Loto de l'école**
L'école élémentaire
de Pontfaverger organise un loto
le samedi 23 avril
à la salle des fêtes.
Réservez d'ores et déjà votre soirée !

**Carnaval école maternelle**

Les enfants de l'école aternelle vous invitent
à leur carnaval sur le thème du poisson d'avril
**Vendredi 1er avril 2016**
Départ de l'école à 14 h 15,
passage à l'école élémentaire, et
Rendez vous à 14 h 45
sur la place de la mairie.
Venez nombreux admirer leurs costumes !